

Séisme : visite du Premier ministre à Cram-Chaban Communiqué des Maires de l'Agglomération Niortaise

Les élus de l'Agglomération Niortaise saluent la venue du Premier Ministre au plus près des sinistrés du séisme du 16 juin 2023.

38 communes sur 40 de l'agglomération du Niortais ont été touchées et à ce jour seules 10 ont bénéficié d'un arrêté de catastrophe naturelle permettant l'indemnisation des victimes.

Notre territoire compte plus de 1 000 déclarations de sinistre ! Cette décision suscite l'incompréhension. Le rapport macrosismique sur lequel s'est fondée la commission interministérielle révèle des différences d'appréciation de l'intensité du séisme et une prise en compte selon les communes difficilement compréhensibles.

Nous demandons au Premier ministre d'agir pour la prise en compte de tous les sinistrés et de tout le territoire touché par ce séisme. Les maires* des communes ont décidé collectivement d'exercer un recours contre l'arrêté ministériel du 31 janvier 2024 afin de défendre les intérêts des habitants sinistrés.

Pour la commune de Frontenay-Rohan-Rohan

Olivier Poiraud
Maire de Frontenay-Rohan-Rohan

*Aiffres,
Amuré,
Beauvoir-su-Niort,
Bessines,
Brûlain,
Chauray,
Coulon,
Echiré,
Fors,
Frontenay-Rohan-Rohan,

Granzay-Gript,
Juscorps,
Magné,
Marigny,
Niort,
Plaine-d'Argenson,
Praheca,
Saint-Gelais,
Saint-Georges-de-Rex,

Saint-Martin-de-Bernegoue,
Saint-Maxire,
Saint-Rémy,
Saint-Symphorien,
Sansais,
Sciecq,
Le-Vanneau-Irleau,
Villiers-en-Plaine,
Vouillé

niort agglo
Agglomération du Niortais

S'abonner

www.frontenay-rohan-rohan.fr

